

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DES REFORMES
ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

19 Octobre 1993

DECRET N° 93-495 du ~~19~~ 24 Juin 1993 MMEPRA . DGFP. DGCA. SAV.
portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1987 des Professeurs Cer-
tifiés d'Education Physique et Sportive des
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des
Services Sociaux Enseignement (Jeunesse et
Sports) en l'honneur de MISSINGAMANA Jonathan.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS:

(/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~

(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du
statut général de la Fonction Publique;

(/u le décret N° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations;

D.G.B:

(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la no-
mination et à la révocation des fonctionnaires des cadres;

(/u le Décret n° 65/170/FP.BE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 74/454 du 17 Décembre 1974 modifiant le ta-
bleau hiérarchique des cadres A, B, C et D de l'Enseignement (Jeunes-
se et Sports), abrogeant et remplaçant les dispositions des articles
1, 2, 3, 5, 10, 13, 14, 15, 18, 19 et 20 du Décret n° 63/79 du 26 Mars 1963
portant statut commun des cadres de l'Enseignement (Jeunesse et
Sports);

D.G.C.F:

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rem-
plaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des
Membres du Gouvernement

(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation
des intérim des Ministres ;

(/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et
révisions des situations administratives;

(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage
des effets financiers, des avancements et des révisions des situa-
tions administratives;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;

(/u le Procès-verbal de la Commission Administrative Paritaire
d'Avancement réunie à Brazzaville en date du 8 Novembre 1990;

D E C R E T :
N

.../...

ARTICLE 1ER.- Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1987 pour le 3° échelon de leur grade à 2 ans, les Professeurs Certifiés d'Education Physique et Sportive des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux Enseignement (Jeunesse et Sports) dont les noms suivent :

- MIASSINGAMANA	Jonathan	DPS-B/VILLE
- KIHOULOU	Albert	- " - - " -
- MOUANDZA	Ambroise	DGS-B/VILLE
- NGOMA-MAYEMA	Maurice	- " - - " -

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 10 octobre 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Réformes
Administratives,

-Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Jean Prosper KOYIC.-

AMPLIATIONS :

JORC	1
MJS	1
DGFT/DAPCE	2
BST/DGFP	2
DGB	3
DGCF	1
DGS	1
DAAF/SPORTS	3
INTERESSES	4
DCSSIERS	12
SGG/BC	2.-